

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band: 66 (1978)
Heft: [10]

Buchbesprechung: Nous avons lu pour vous

Autor: S.Ch.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rubrique économique

Quelques dates sur l'évolution des revenus en Suisse

La distribution du revenu net de la population suisse selon les chiffres de la statistique de l'impôt pour la défense nationale*, a subi des changements considérables de la 16^e à la 17^e période (1971/72 à 1973/74). (Dans la déclaration d'impôt on obtient le revenu net après avoir fait des déductions variant de 3 à 6000 fr.) C'est surtout dans la classe de revenus de 25-50 000 francs que l'on constate une altération. Cette classe s'est accrue de 444 709 personnes dans la 16^e à 765 878 personnes dans la 17^e période. La classe de 20-25 000 francs comprenait 351 275 personnes dans la 16^e période et a augmenté à 414 811 contribuables dans la 17^e période. Les revenus en dessous de 25 000 francs représentent en 1973/74 un pourcentage moindre qu'en 1971/72: il a baissé en effet de 69,7% à 53,85%.

La classe de revenus de moins de 10 000 francs par an s'est légèrement accrue: 33 487 à 38 441 contribuables. Les personnes âgées avec une petite rente et les jeunes en cours de formation professionnelle sont devenus plus nombreux, tandis que la classe des contribuables avec un revenu de 10-15 000 francs a sensiblement diminué dans ce laps de temps avec un abaissement de 20,4 à 11,2% ou de 370 190 à 227 026 personnes. Il en est de même pour la classe de 15-20 000 francs, pour laquelle une baisse de 28,2 à 20,4% peut être constatée.

Dans la 17^e période (1973/74) 78,5% des contribuables avaient des revenus entre 15 et 50 000 francs. Pour la 16^e période (1971/72) ce pourcentage fut un peu plus bas, soit 72%.

La classe de revenus de 50-100 000 francs a augmenté de 76 733 à 129 306 personnes. Le pourcentage des contribuables avec un revenu en dessus de 100 000 francs s'est élevé de 1,6 à 2,1% ou en chiffres absolus de 29 261 à 42 898. Le nombre des contribuables déclarant un revenu d'un million de francs et plus (revenu net) s'est accru de 403 à 599.

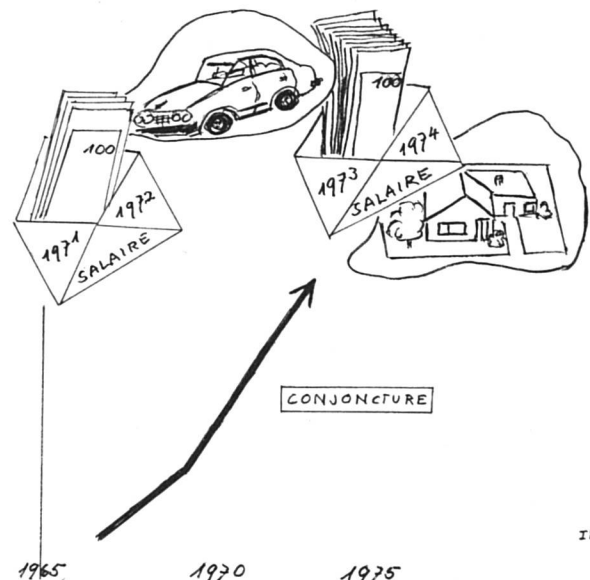
Il est intéressant de constater qu'environ 40% de rendement de l'impôt en 1971/72 (40,7% en 1973/74) provenaient des 1,5 (resp. 2%) des contribuables de la classe 100-500 000 francs de revenu. Des classes de revenu de plus de 100 000 francs provenaient dans la 17^e période 56% du rendement de l'impôt (1971/72 53,6%). En 1973/74 8,2% du rendement de l'impôt pour la défense nationale provenaient des 0,03% des contribuables avec un revenu net d'un million de francs et plus.

Nous avons lu pour vous

Une nouvelle publication: Dialogue

Cette revue d'information politique destinée à la jeunesse existe depuis quelques années en langue allemande et en langue rhéto-romanche. Le premier numéro en français vient de paraître. Au sommaire: une étude très intéressante de la structure du parti politique et une présentation des partis qui répondent chacun à 5 questions posées par la rédaction; une interview de Denis de Rougemont et une présentation du problème du Jura. *Dialogue* aborde des questions importantes et actuelles. Ce journal créé par une Fondation, est soutenu par tous les partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale, ainsi que diverses grandes organisations. Il offre aux jeunes la possibilité d'élaborer eux-mêmes certains numéros, de choisir un thème, de faire des interviews, de participer à des concours. L'adresse pour la Suisse romande est: Case postale 40, 1095 Lutry.

S. Ch.



Augmentation des revenus et du nombre des contribuables par suite de la conjoncture

Les indices suisses des salaires et des traitements ont augmenté de 256 en 1969 à 450 en 1974 (resp. 242 à 396), ce qui est dû au développement très favorable de la conjoncture pendant ces années. Les années de la haute conjoncture avaient pour suite aussi un degré d'inflation considérable. C'est probablement surtout à cause de l'augmentation des salaires et traitements que le nombre des contribuables de l'impôt pour la défense nationale s'est accru. Cette espèce de «connexion» (dite corrélation) entre indice des salaires et des traitements d'une part et le nombre des contribuables de l'impôt pour la défense nationale d'autre part peut d'ailleurs être constaté depuis longtemps.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution depuis 1961:

	Indice de salaires et traitements octobre 1949 = 100		Les contribuables de l'impôt pour la défense nationale (personnes physiques)
	Salaires d'ouvriers	Traitements	(Revenu imposable)
1961/62	149/160	145/155	1,37 Mill.
1963/64	173/187	164/176	1,57 Mill.
1965/66	201/216	188/202	1,30 Mill.
1967/68	230/241	216/228	1,53 Mill.
1969/70	256/282	242/261	1,79 Mill.
1971/72	320/357	289/317	1,82 Mill.
1973/74	401/450	354/396	2,04 Mill.

L'accroissement relativement faible des contribuables de la 15^e à la 16^e période s'explique par le fait que les déductions permises ont été augmentées. Des changements analogues ont eu lieu dans la 13^e période.

Groupes de professions

Parmi les 1,82 contribuables de la 16^e période il y avait 1,47 mill. de personnes dépendantes. Exprimé en chiffres relatifs ils atteignaient 80,9% du total, chiffre qui s'élevait à 81,2% à la 17^e période. D'autre part le pourcentage des personnes indépendantes diminuait de la 16^e à la 17^e période de 12,1 à 10,9%. Parmi les célibataires de la 17^e période 91,9% étaient des personnes dépendantes (16^e période 91,8%). Le groupe des rentiers et retraités parmi les contribuables augmentait légèrement de 7 à 7,9%. Dans la 17^e période il y avait 464 197 contribuables qui déclaraient un revenu provenant du travail de leurs femmes.

Les 1,82 Mill. les de contribuables de la période 1971/72 et les 2,03 Mill. de contribuables de la période 1973/74 (sans les ouvriers étrangers imposés à la source) subvenaient aux besoins d'1,5 Mill. resp. 1,65 Mill. d'enfants et personnes nécessiteuses.

*sans les ouvriers étrangers imposés à la source

I. Frey